



Amiens, le 27 novembre 2014

Communiqué de presse

Agriculture

Plan d'Action Régional de la Filière Alimentaire : une démarche concertée pour l'avenir



Nicole Klein, Préfète de la région Picardie, et Claude Gewerc, Président du conseil régional de Picardie, ont signé le 20 novembre 2014 le Plan d'Action Régional de la Filière Alimentaire pour la consolider et préparer son avenir.

Une démarche concertée

La filière alimentaire, secteur important de l'économie régionale, méritait qu'un plan d'actions lui soit dédié pour **renforcer et développer sa compétitivité, conforter et favoriser la création de valeur ajoutée et d'emplois**: c'est l'objectif de ce plan régional de la filière alimentaire élaboré dans le cadre d'une démarche concertée. Celle-ci résulte de travaux menés au sein d'un Comité Régional de la Filière Alimentaire co-présidé par l'Etat et la Région, faisant suite aux « Rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire » qui s'étaient tenues de novembre 2012 à mai 2013.

Le Plan d'Action Régional de la Filière Alimentaire constitue une véritable feuille de route partagée pour consolider la filière et préparer son avenir. Conclu pour la période 2014-2020, il comporte 16 actions qui correspondent aux enjeux et spécificités de la filière alimentaire régionale.

Quatre thématiques y sont abordées : Emploi-Formation / Financement-Innovation / Export-Promotion des produits et Défi vert. Un pilote a été nommé pour chacune des actions, et l'avancement de ce plan fera l'objet d'un suivi annuel basé sur des indicateurs et un calendrier qui ont été définis pour chaque action.

La filière agroalimentaire en Picardie

En Picardie, ce sont un peu plus de 12 500 salariés qui sont employés par 224 établissements agroalimentaires. L'industrie des fruits et légumes et l'industrie laitière sont les deux principaux employeurs d'un secteur diversifié représenté en grande majorité par des PME.

Contacts presse:

Préfecture de la région Picardie -Service régional de la communication interministérielle

Tél.: 03 22 97 80 36 - 06 12 32 76 34

Conseil régional de Picardie - Catherine Bové

Tél.: 03 22 97 17 70 - 06 43 35 65 40 ou par mail: cbove@cr-picardie.fr

Aux côtés des industries agroalimentaires, les activités de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires emploient plus de 4 300 personnes dans des établissements d'une dizaine de salariés en moyenne. La région compte également 2 910 entreprises artisanales et auto-entrepreneurs dans le secteur de l'alimentation.

La proximité de grands bassins de consommation et la présence d'infrastructures importantes constituent des atouts pour la création et le développement d'entreprises, générateurs d'emplois et valorisant une production agricole régionale diversifiée et de qualité.(Source : INSEE – Clap 2012, traitement MAAF-SSP – Effectifs en ETP et répertoire de métiers 2013)

Le Plan d'Actions de la Filière Alimentaire est consultable sur les sites internet :

- de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie : http://www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr
- du Conseil Régional de Picardie : http://www.picardie.fr